

# L'ESSENTIEL ELUMIS® SUR MAÏS

## LA SOLUTION LARGE SPECTRE EN POST-LEVÉE CONTRE GRAMINÉES ET DICOTYLÉDONES



syngenta®



- **Composition** : 75 g/l de mésotrione, HRAC 27 (F2) + 30 g/l de nicosulfuron, HRAC 2 (B)
- **Formulation** : suspension concentrée huileuse (SC)
- **Dose homologuée** : 1,5 l/ha
- **Nombre maximum d'application** : 1 par an
- **DAR** : BBCH 12 à BBCH 19
- **ZNT organismes aquatiques** : 5 m, dont DVP : 5 m  
ZNT plantes non cibles : 5 m
- **DRE** : 48 heures
- **DSPPR** : 3 mètres

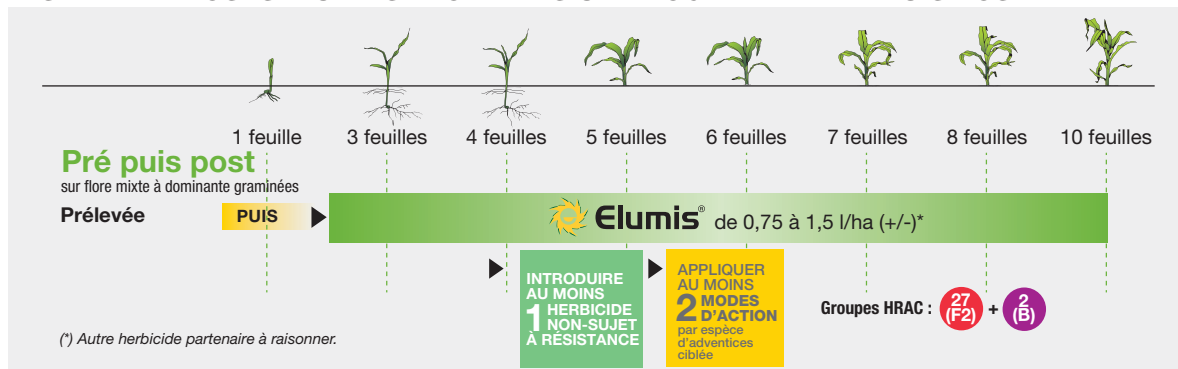
### BÉNÉFICES UTILISATEURS

- Haut niveau d'efficacité sur adventices majeures.
- Spectre très large sur dicotylédones classiques et graminées.
- 2 modes d'action complémentaires.
- Très bonne sélectivité.
- Flexibilité dose et partenaires.
- Adaptable à toutes les stratégies de désherbage maïs en post-levée.
- Emballages Spac en 5 et 20 litres.

**ELUMIS** est un herbicide anti-graminées et anti-dicots de post-levée à base de deux substances actives systémiques aux modes d'action différents :

- La mésotrione (*groupe HRAC 27 anciennement F2*) de la famille des callistemones. Dotée d'une activité foliaire, racinaire et anti-germinative, elle est rapidement transférée dans la plante par systémie. La photosynthèse est perturbée et son action sur la chlorophylle provoque le blanchiment puis la destruction des adventices.
- Le nicosulfuron (*groupe HRAC 2 anciennement B*), agit essentiellement par voie foliaire. Il provoque l'arrêt immédiat de la croissance puis la disparition des adventices sensibles déjà levées.

### STADE ET DOSES D'UTILISATION DANS UN PROGRAMME PRÉ PUIS POST



### EN PRATIQUE

- Les doses recommandées peuvent être modulées en fonction de la flore à détruire et des conditions pédoclimatiques : **ELUMIS** 0,75 à 1,5 l/ha.
- Intervenir sur des adventices jeunes entre 2 à 6 feuilles du maïs. Profiter des périodes à forte hygrométrie (> 70 %).
- En présence de fortes infestations ou de relevées d'adventices, raisonner l'ajout d'herbicide(s) partenaire(s) en fonction de la flore observée ou utiliser **ELUMIS** dans le cadre d'un programme.

# UN HAUT NIVEAU D'EFFICACITÉ SUR UN TRÈS LARGE SPECTRE

Dicotylédones difficiles	Cotylédons à 2 feuilles	2 à 4 feuilles	4 à 6 feuilles ou 1 <sup>ers</sup> verticilles	> 6 feuilles ou > à 2-3 verticilles
Abutilon	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Amarante sp.	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1 l/ha
Amброisie à feuilles d'armoise	1 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	1,5 l/ha
Anthémis des champs	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Arroche étalée	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Arroche hastée	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Bident tripartite	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	1,25 l/ha
Capselle bourse à pasteur	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1 l/ha
Chénopode sp.	0,75 l/ha	0,75 l/ha	0,9 l/ha	1,25 l/ha
Chrysanthème des moissons	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Coquelicot	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Datura stramoine*	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Ethuse petite cigüe	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Euphorbe réveil matin	0,75 l/ha	1 l/ha	1 l/ha	
Fumeterre officinale	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Gaillet gratteron	1 l/ha			
Galinsoga cilié	1 l/ha	1 l/ha		
Géranium à tiges grêles	1 l/ha			
Géranium disséqué	1 l/ha			
Héliotrope d'Europe	1 l/ha	1 l/ha		
Laiteron maraîcher	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Laiteron rude	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Lamier amplexicaule	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Lamier pourpre	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Lampourde à gros fruits	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Lampsane commune	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Linaira bâtarde*	1 l/ha			
Linaira élatine*	1 l/ha			
Matricaires sp.	1 l/ha	1 l/ha		
Mercuriale annuelle*	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,5 l/ha
Morelle noire	0,75 l/ha	0,75 l/ha	0,9 l/ha	1,25 l/ha
Mouron des champs	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1 l/ha
Mouron des oiseaux	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Moutarde des champs ou sanve	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Moutarde noire	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Ortie royale	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Pensée des champs	0,75 l/ha	1 l/ha		
Ravenelle	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Renouée à f. de patience	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,5 l/ha
Renouée des oiseaux	1 l/ha	1 l/ha		
Renouée liseron	1 l/ha	1 l/ha		
Renouée persicaire	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	1,5 l/ha
Repousses de colza	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Repousses de tournesol	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha	
Séneçon vulgaire	0,75 l/ha	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Sicyos anguleux	1 l/ha	1 l/ha		
Spergule des champs	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Erigeron	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	
Véronique à feuilles de lierre	1 l/ha	1 l/ha		
Véronique de Perse	1 l/ha	1 l/ha		
Vesce	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha	

Graminées annuelles	1 - 2 feuilles	2 à 3 feuilles	1 à 2 talles
Agrostis jouet du vent	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Brome stérile	1 l/ha	1 l/ha	
Digitaire filiforme*	1 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Digitaire sanguine*	1 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Folle-avoine	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Panic capillaire*	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Panic dichotome*	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Panic faux millet*	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Panic pied-de-coq*	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Pâturin annuel	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Pâturin commun	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Ray-grass sp.	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1,25 l/ha
Repousses d'avoine	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Repousses de blé	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Repousses d'orge	0,75 l/ha	1 l/ha	1,25 l/ha
Sétaires sp.*	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha
Vulpin des champs	0,75 l/ha	0,75 l/ha	1 l/ha

Dicotylédones vivaces	Taille <15 cm	Taille de 15 à 30 cm	Stade rosette
Chardon des champs**	1 l/ha	1 l/ha	1 l/ha
Laiteron des champs**		1,25 l/ha	1,25 l/ha

- Très efficace > 95 %
- Efficace 85 - 95 %
- Moyennement efficace 50 - 85 %
- Efficacité insuffisante < 50 %
- Pas de référence

\* : en cas de levées échelonnées, réintervenir environ 15 jours après avec un autre herbicide adapté.  
 \*\*: associer ELUMIS à un anti-vivace pour obtenir une meilleure efficacité.

ELUMIS® - Attention - H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MPO2249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appel gratuits

ELUMIS® - AMM N° 2100111 - Composition : 30 g/l nicosulfuron + 75 g/l mésotrione\* - P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40°C. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. Stocker le produit à une température inférieure à 40°C SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

\* Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**